

Avis de constitution

SOCIETE « AMAZONE EXPERTISE MARITIME ET AERIEN SARL »

Siège ABIDJAN YOPOUGON MAROC NON LOIN DE
L'ANTENNE , Lot 1881, Ilot 231

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/01/2025 , et enregistrés au CEPICI le 13/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMAZONE EXPERTISE MARITIME
ET AERIEN SARL »

Objet : Expertise maritime;
Expertise aérienne;
Assurance maritime;
Assurance aérienne;
Transport maritime;
Diverses prestations liées au secteur maritime;
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON MAROC NON LOIN DE

L'ANTENNE , Lot 1881, Ilot 231

Dirigeant(s) M FADIGA ALY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00704 du 23/01/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°04650/GTCA/RC/2025 du 23/01/2025

